

LA RECONSTRUCTION DE L'ÉGLISE ABBATIALE D'HEYLISSSEM EN 1696-1648 (1)

Aux XVI^e et XVII^e siècles, notre pays fut le théâtre de dévastations nombreuses dues aux luttes entre les troupes espagnoles, d'une part, et les armées françaises ou les bandes d'hérétiques des Pays-Bas du Nord, d'autre part. Outre que les récoltes étaient destinées à une destruction certaine, les habitations de la campagne ne connaissaient guère de sécurité : les paysans, les communautés religieuses vivant en dehors des villes étaient à la merci d'une soldatesque déchainée. Nous nous proposons d'examiner, pour cette période, la situation de l'abbaye d'Heylisseem, distante de 8 km. de Tirlemont.

Passant par le quartier de Tirlemont, les troupes du prince d'Orange pillèrent et incendièrent le monastère le 27 novembre 1568 (2). Les bâtiments venaient d'être réédifiés. "On entreprit alors de reconstruire avec magnificence les bâtiments conventuels qui avaient été brûlés pendant l'invasion du pays en 1507. Van der Molen (élu abbé en 1507) éleva une magnifique maison abbatiale ; son coadjuteur et successeur, René Panisgrave (mort en 1553), bâtit un temple nouveau, le décora de stalles qui passaient pour les plus belles du Brabant, y fit placer un tabernacle du S. Sacrement et un faldistorium (3) ou siège servant à la célébration de la grand'messe, acheta de nouvelles orgues et créa une bibliothèque (4) " (5). Les chanoines chassés de leur abbaye se réfugièrent

(1) Les éléments de cette note ont été puisés dans le registre n° 8335, fonds : *Archives ecclésiastiques*, reposant aux Archives Générales du Royaume, à Bruxelles. Ce document contient la liste des abbés de 1144 à 1790, des testaments, des actes d'achat et d'échange de biens (1616-1664).

(2) A. Wauters, *Les Communes belges. Canton de Tirlemont*, t. I, p. 104. Bruxelles, 1874.

(3) Il s'agit d'un faldistorium ou siège réservé à l'abbé lorsqu'il célèbre la messe pontificale.

(4) Les livres de la bibliothèque furent sauvés, cf. reg. 8335 cité plus haut, fol. 86.

(5) A. Wauters, *o. c.*, p. 104.

à Liège et à Léau ; c'est dans cette dernière ville que mourut, en 1582 l'abbé Egide Bernard (1).

Moyennant de fortes sommes payées aux troupes des rebelles pour obtenir des sauvegardes, les moines se décidèrent à reprendre le chemin de leur moûtier ; en 1595, notamment, Heylissem payait 8 florins 13 sous par mois à la république batave pour être assuré de la sécurité (2). L'office divin fut célébré dans le chœur que l'on avait recouvert à la hâte (3).

En 1635, un nouveau désastre s'abattit sur le monastère. " L'armée franco-hollandaise vint alors camper aux environs d'Heylissem, et le prince d'Orange, Frédéric Henri de Nassau, eut son quartier général dans l'abbaye pendant que ses troupes attaquaient et brûlaient Tirlemont... L'abbaye même fut complètement saccaagée et la communauté dut en rester éloignée pendant trois ans (4) ". Au cours de ce pillage, les reliques de Saints, — envoyées en 1632 par les monastères de Prémontré (5), de S. Berthoud et de Chartreuve (dioc. Soissons) (6), — que renfermaient les autels, en furent extraites et dispersées (7).

Après ce nouvel exil, les chanoines utilisèrent des bâtiments conventuels ce qu'ils trouvèrent encore d'habitable ; leur prélat, Jean de Frayteur, était trop âgé pour entreprendre la restauration de l'abbaye. Cette tâche difficile fut laissée à l'abbé Jean Rawletz.

Elu en 1645, il fut installé dans ses nouvelles fonctions par le prélat de Floreffe le 26 juin 1646 et bénit le 14 octobre suivant par l'archevêque de Malines, Jacques Boonen, en l'église des Franciscains de Bruxelles, Heylissem ne possédant plus de temple (8).

En premier lieu, il fit relever la sacristie de ses ruines et obtint, le 19 février 1646, la permission de l'Ordinaire d'y célébrer la messe sur une pierre bénite (9). Le 21 avril suivant, au nom de la communauté, Rawletz passa un accord avec Martin Laurent et son fils Pierre "maîtres en leurs arts" pour reconstruire l'abbatiale (10).

(1) C. Van Gestel, *Historia sacra et profana archiepiscopatus Mechliniensis*, t. I, p. 283. La Haye, 1725.

(2) A. Wauters, o. c., p. 105.

(3) Reg. 8335 cité plus haut, fol. 86.

(4) A. Wauters, o. c., p. 105.

(5) Reg. 8335 cité plus haut, fol. 86.

(6) AGRB, *Arch. Ecclés.*, liasse n° 9085.

(7) Reg. 8335 cité plus haut, fol. 74.

(8) AGRB., *Arch. Ecclés.*, n° 8336.

(9) Reg. 8335 cité plus haut, fol. 73.

(10) Nous publions en annexe ce document.

Architectes et artisans se mirent de suite à la tâche et firent diligence ; en avril 1647, le chœur était achevé. Le 15 de ce mois, devant l'assemblée des chanoines, l'abbé examina les reliques envoyées généreusement par l'abbaye-mère de Prémontré à sa fille dépourvue et spoliée. Le maître-autel (1), les autels de St Norbert et de la Ste Croix en furent pourvus ; l'autel de la Vierge ne put recevoir ses reliques, la table n'étant pas encore placée (2). Quelques jours après, le 20, la communauté reprit solennellement possession de son temple. Après avoir chanté l'office de la vigile de Pâques dans la petite chambre servant de chapelle, les chanoines conduisirent processionnellement la réserve eucharistique dans le chœur restauré (3). L'année 1648 fut consacrée à l'édification de la tour (4) ; on commença également le relèvement du cloître (5).

Le chœur, le transept formé d'une part du clocher, aboutissant de l'autre au cloître, étant achevé, on entreprit les travaux de construction de la nef de l'église. En octobre 1651, on jeta les fondations de cette partie de l'édifice ; deux ans plus tard, les murs étaient terminés, les colonnes n'attendaient plus que les retonibées des voûtes ; en 1655, elles furent construites, l'année suivante on revêtit ce recouvrement de plâtrage (6).

L'actif prélat, voulant renouer une pieuse tradition, fit placer en 1648 des plaques funéraires rappelant le souvenir de ses prédécesseurs : une, au milieu du chœur, en l'honneur de l'abbé Jean Braze (1588-1612), des autres devant l'autel de St Norbert pour remémorer les prélats Balthasar Lovius (1582-1588) et Jean de Frayteur (1612-1645) (7).

Trois cloches achetées au fondeur Jean Reyb d'Aix-la-Chapelle furent pendues dans le clocher le 20 septembre 1651 ; une quatrième — la grosse, pesant 1915 livres —, fut baptisée le 24 août 1653 (8).

Signalons encore la convention passée par l'abbé Rawletz avec maître Nicolas, le sculpteur, au sujet des stalles. L'artiste entreprit

(1) La table du maître-autel avec appliques dorées fut donnée par le chanoine François Minten qui fut, successivement, curé à Bunsbeek pendant 28 ans, chantré puis sous-prieur à Heylissem. Cfr. reg. 8335 cité plus haut, fol. 10v°.

(2) *Ibidem*, fol. 74.

(3) *Ibidem*, fol. 74.

(4) *Ibidem*, fol. 76v°.

(5) Cette partie de l'abbaye fut achevée en 1651 lors de l'édification de la chapelle de l'infirmerie. Cf. *Ibidem*, ff. 73v° et 77v°.

(6) *Ibidem*, fol. 78.

(7) *Ibidem*, fol. 77.

(8) *Ibidem*, fol. 78 et 78v°.

le travail dès le 25 février 1655 à raison de 10 sous par jour ; trois ans plus tard, les stalles supérieures étaient terminées (1).

Au XVIII^e siècle, la situation d'Heylissem s'étant fortement améliorée, les abbés, cédant au goût de l'époque firent réédifier leur monastère en style classique par le célèbre architecte Laurent-Benoît Dewez (2).

Comme souvenir de l'église abbatiale reconstruite au milieu du XVII^e siècle sous la prélature de Jean Rawletz, il ne resterait que la source d'archives que nous avons exploitée au cours de cette notice, si Sanderus n'avait illustré sa "*Chorographia sacra Brabantiae*" de gravures représentant les divers monastères étudiés (3). Cette reproduction nous permet de décrire l'édifice pour lequel nous avons des données chronologiques si précises.

La construction révèle les caractères du XVII^e siècle. En plan, elle épouse les formes de la croix latine ; en élévation, elle dénote encore des proportions gothiques. La vue ne permet pas de se rendre compte de l'état du chœur. Le bras oriental du transept donne sur le cloître, la partie occidentale est formée par la tour que de puissants contreforts contrebutent. Ce campanile a trois étages, le clocher est à forme pyramidale qui se termine par un petit bulbe. La nef doit être divisée en cinq travées, quatre fenêtres en plein-cintre sont apparentes. Le bas-côté oriental se compose de trois chapelles, d'un porche d'entrée à fronton étagé et orné de trois statues, d'une quatrième petite chapelle. La façade est divisée en ordres de pilastres doriques superposés, trois corniches saillantes rompent les lignes ascendantes, une fenêtre à remplage gothique éclaire l'intérieur du temple ; le fronton triangulaire est limité par des enroulements à redents.

En résumé, cette église du milieu du XVII^e siècle construite par le maître Martin Laurent est un des nombreux exemplaires de ces édifices simples, ruraux ou de petites villes où l'idée gothique ancienne domine mais dans laquelle apparaît la nouvelle mode : le revêtement de style baroque. Que l'on se rappelle, à titre d'exemple, la façade de l'église du couvent des sœurs noires à Louvain.

Bruxelles.

J. LAVALLEYE.

(1) *Ibidem*, fol. 79^{vo}.

(2) Les plans d'Heylissem dressés par Dewez sont conservés aux Archives Générales du Royaume. Voir deux vues de la façade dans Michel, *Abbayes et monastères de Belgique*, p. 80. Bruxelles, 1913. A. Wouters, o. c., pp. 120-121 décrit les nouvelles constructions du 18^e siècle.

(3) La Haye, 1726. T. I, p. 284.

ANNEXE.

Fol. 73.

Cejourd'hui, 21 avril 1646, nous avons convenus et accordé, d'une part, frère Jean Rawletz, abbé dénommé de Heylessim, avec monsieur le proviseur, frère Norbert Dauin, au nom de tout le couvent consentant par monsieur le prieur, frère W. Watart, avec monsieur Martin Laurent et monsieur Pierre Laurent, son fils, d'autre part, et maistres en leurs arts. Si qu'ils s'obligent à travailler à nostre édifice ruineux du chœur, avec un autre fils dudit Martin, nommé Jean Laurent, pour trois florins par jours, monoye courable en ces quartiers de Tierlemont et leurs despens, et dix patacons en commençant et dix patacons l'ouvrage estant bien achevé et accomplis. Item à charge de faire laver leurs linges tant qu'ils seront chez nous travaillans : et de les faire avoir saulvegard des Estats de Hollande pour leur seureté. Et s'il arrive quelque cas de blessure audit ouvrage de les faire penser et assister comme ils seroient de la maison, pour quels desia nous les tenons.

Fol. 73vso.

Premier jour de payement commençant au jour qu'ils partiront de leurs lieu pour venir chez nous pour une journée, et ainsi de suite, hormis les festes et dimenches et qu'ils feront leurs voyage nécessaire à leurs quartiers, auxquels ils seront contens de leurs despens. Et s'il leur plaît ameiner un leur nepveu ou cousin Charles Margritte, il aura quinze souls par jour et le reste comme dessus. En corroboration de quoy nous avons ici apposé, nous et eux nos signatures au jour que dessus. Il estoit signé Martin Laurent, Pierre Loren, fr. Norbert Dawin proviseur, fr. Jean Rawletz.

AGRB, *Archives ecclésiastiques, fonds Heylissim.*
Reg. 8335. f. 73-73v. Copie.

Dans le titre de cet article il s'est glissé une erreur. Il faut lire : 1616-1648.